

Destinataires : Tous les gestionnaires, les médecins et l'ensemble du personnel du CCSMTL

Expéditeur : Pierre Paul Milette, directeur général adjoint programme santé physique générale et spécialisée

Date : 12 mars 2020

Objet : **ERRATUM** : COVID-19 : contrôles resserrés aux entrées de l'Hôpital Notre-Dame et de l'Hôpital de Verdun

Bonjour à tous et à toutes,

Afin de participer aux efforts de santé publique et d'assurer une surveillance étroite, je tiens à vous informer que des mesures additionnelles ont été mises en place afin de mieux contrôler l'accès à nos deux hôpitaux.

Le personnel et les visiteurs sont désormais invités à passer par certaines portes d'entrée contrôlées. Jusqu'à nouvel ordre, tous les autres accès seront fermés et ne doivent être ouverts en aucun cas.

Accès à l'Hôpital Notre-Dame

- Entrée Lachapelle, rue Sherbrooke
- Entrée de l'urgence, rue Plessis
- 2^e sous-sol (entrée du personnel)
- 3^e sous-sol (stationnement de la rue Plessis)
- 4^e sous-sol (pour le personnel ayant une carte d'accès)
- Entrée Mailloux Sud, par la rue Alexandre-de-Sève

Accès à l'Hôpital de Verdun

- Entrée de l'urgence, rue Gaétan-Laberge
- Entrée principale, 4000 boul. LaSalle
- Entrée de l'unité de médecine familiale, 3950, boul. Lasalle

Des affiches seront installées aux accès fermés afin de bien diriger le personnel et les visiteurs. En revanche, des gardiens de sécurité sont postés aux entrées contrôlées et des affiches rappellent au public les mesures de précaution de base à prendre, comme le lavage des mains à l'aide de solution antiseptique.

Je tiens à vous rappeler que la direction générale adjointe de santé physique responsable du fonctionnement des deux hôpitaux travaille de près avec notre Direction régionale de santé publique et qu'aucun effort n'est épargné pour assurer la sécurité de tous.

Merci pour votre précieuse collaboration,

Pierre Paul Milette, AdmA